



Noix

N°01

15/03/2016



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
Aquitaine - Limousin
Poitou-Charentes

Animateur filière

Sandra CHATUFAUD
FREDON Limousin
sandra.chatufaud@fredon-limousin.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture Aquitaine
Limousin Poitou-Charentes
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@alpc.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional de
l'Alimentation Aquitaine-
Limousin-Poitou-Charentes
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Bulletin disponible sur les sites :

www.aquitainagri.fr ; www.limousin.synagri.com ; www.poitou-charentes.chambagri.fr ;
www.mp.chambagri.fr ; www.fredon-limousin.fr

et sur le site de la DRAAF :

www.draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :

- [Aquitaine : Formulaire d'abonnement au BSV](#)
- [Poitou-Charentes : www.bsv-pc.fr](http://www.bsv-pc.fr)
- [Limousin sur demande : accueil@limousin.chambagri.fr](mailto:accueil@limousin.chambagri.fr)
- [Midi-Pyrénées : www.bsv.mp.chambagri.fr](http://www.bsv.mp.chambagri.fr)

Ce qu'il faut retenir

- **Stades phénologiques** : repos hivernal pour l'ensemble des variétés.

Ravageurs

- **Repérage des foyers** : permet de noter la présence des formes hivernantes des ravageurs (cochenilles, œufs d'acariens, ...).

C'est un indicateur pour la gestion des parcelles lors de cette nouvelle campagne.

- **Cochenilles** : reprise d'activité sans risque de développement des foyers.

Maladies

- **Anthraxoses** : un broyage des feuilles mortes permettra de réduire l'inoculum pour la campagne.

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle
autorisée avec la mention

« extrait du bulletin de santé
du végétal Grand Sud-Ouest
Noix N°01 du 15/03/2016 »



- **Stades phénologiques**

Toutes les variétés sont en dormance hivernale.

- **Lécanine du cornouiller (*Eulecanium corni*)**

Éléments de biologie

Cette cochenille hiverne au deuxième stade larvaire. Les larves de couleur rouge brun non protégées sont réparties sur la plante hôte. Dès le printemps, elles se déplacent pour se fixer sur les jeunes rameaux, où elles forment leur bouclier.



Larves de lécanine du cornouiller

(Crédits photos : FREDON Limousin (g) / Senura (d))

La cochenille adulte pond de très nombreux œufs (150 à 200) sous son bouclier. Après leur éclosion, les larves se déplacent entre fin mai et fin juillet vers les jeunes branches, les pousses et les jeunes feuilles sur lesquelles elles se fixent.

En cas de forte attaque, les organes végétaux les plus touchés sont recouverts de miellat et de fumagine. Dans les cas extrêmes, cela peut conduire à un blocage de l'assimilation puis à une réduction de la croissance.

Observations du réseau

La présence de larves hivernantes a été repérée sur quelques arbres dans plusieurs parcelles de la Corrèze, de la Dordogne et du Lot. L'observation de ce stade larvaire (voir photo ci-dessus) nécessite l'utilisation d'une loupe. On peut aussi détecter la présence de cette cochenille par l'observation de vieilles carapaces brun acajou laissées par les femelles au cours de la campagne précédente.

Evaluation du risque - lécanine du cornouiller :

La période actuelle correspond à celle de la reprise d'activité et de la migration des larves vers les rameaux.

Toutefois **il n'y a pas de risque de développement des populations**, celui-ci débutera en mai. Profitez de cette période pour repérer les colonies sur vos parcelles.

- **Cochenille du mûrier (*Pseudolacapsis pentagona*)**

Éléments de biologie

Elles hivernent sous forme de femelles fécondées (de couleur jaune orangée) sous de petits boucliers blancs, parfois accompagnées de follicules mâles ayant l'aspect de sciure blanche qui bouge au vent. La ponte débute généralement fin mars. Les éclosions de première génération ont lieu de fin-avril à début mai. Les jeunes larves se répartissent sur l'arbre et sécrètent un bouclier cireux. Il y a 2 à 3 générations par an selon les conditions climatiques.

En parcelles infestées, ces cochenilles envahissent les charpentières et forment d'épais encroûtements blanchâtres. Elles peuvent affaiblir sensiblement les arbres.

Observations du réseau

La présence de colonies a été repérée sur quelques arbres dans des parcelles de Corrèze, de Dordogne et du Lot.



De gauche à droite : boucliers blancs cachant les femelles et follicules mâles

(Crédit Photo : CDA 24)

Evaluation du risque - cochenilles du mûrier :

La période actuelle correspond à celle de la reprise d'activité. Toutefois il n'y a pas de risque de colonisation, celui-ci débutera fin avril – début mai. Profitez de cette période pour repérer les colonies sur vos parcelles.

Mesures alternatives de lutte

En cas de foyers localisés sur quelques arbres, sur le tronc et à la base des charpentières, il est recommandé d'intervenir mécaniquement : élimination et destruction des branches les plus envahies, brossage énergique ou décapage à l'aide d'eau sous forte pression.

La taille et la fertilisation doivent être raisonnées afin de ne pas créer de conditions favorables à leur développement.

• **Acariens rouges (*Panonychus ulmi*)**

L'acarien rouge passe l'hiver à l'état d'œufs, près des bourgeons. Ils sont généralement peu fréquents dans les noyeraies mais peuvent néanmoins occasionner un préjudice conséquent aux arbres s'ils sont nombreux en été. **Leur présence se traduit en hiver par une coloration rougeâtre sur le bois, due à la multitude d'œufs rouges déposés à l'automne par les adultes.**

Evaluation du risque - acariens :

Le risque est plus fort sur les parcelles fortement occupées l'an passé par des acariens rouges. Sur ces parcelles, il est nécessaire d'évaluer l'inoculum.

Le niveau de populations d'œufs d'acariens rouges peut être évalué en prélevant une centaine de fragments de rameaux de un à deux ans. Si plus de 50 à 60 % des obstacles (bourgeons, cicatrices foliaires, rides du bois) observés portent 10 œufs rouges ou plus, un accroissement rapide des populations sera à craindre : une attention particulière devra donc être portée aux parcelles concernées, avant le début des éclosions ou en fin de période d'éclosions.

• **Bactériose (*Xanthomonas campestris* pv. *juglandis*)**

Éléments de biologie

Cette bactérie affecte le feuillage, les rameaux et les fruits. Sur le limbe des feuilles apparaissent des ponctuations éparses, noires, entourées d'un petit halo translucide. Des chancre se développent sur les jeunes pousses et provoquent leur dessèchement.

Des ponctuations d'abord translucides se développent sur le brou des jeunes noix après nouaison, s'étendent plus ou moins en larges taches de couleur noire entraînant la chute des fruits.

La bactérie survit dans les bourgeons et les chatons et se développe sur les jeunes feuilles au printemps. Sur fruit, elle démarre à partir des stigmates.

L'essentiel des contaminations se produit tôt, du débourrement (Cf) à la fin de floraison (Ff3), et uniquement en conditions humides. Le pollen des chatons contaminés est une source importante de dissémination de la maladie.

Evaluation du risque - bactériose :

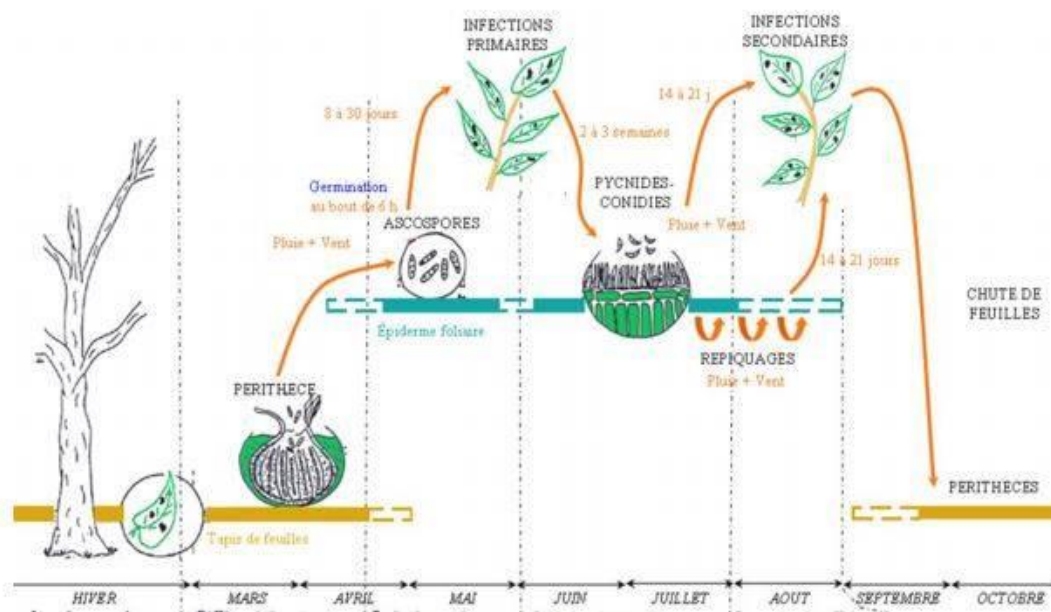
Les situations de risques de contaminations seront élevées dès la reprise de végétation du noyer, en avril-mai et dès que les conditions climatiques (présence d'humidité et augmentation des températures) seront favorables à la multiplication des bactéries. Toutes les parcelles, contaminées l'an passé ou pas, seront alors concernées par ce problème sanitaire puisque la dissémination se fait essentiellement par le vent et la pluie.

• Anthracoses

1. *Gnomonia leptospyla*

Éléments de biologie

L'antracose est due à un champignon qui attaque les feuilles et les fruits.



Cycle biologique de l'antracose (source : Senura)

Sur feuilles, des taches grisâtres bordées de brun, éparées ou accolées aux nervures principales apparaissent à la fin du printemps, pouvant entraîner une défoliation précoce plus ou moins importante et un dessèchement des fruits.

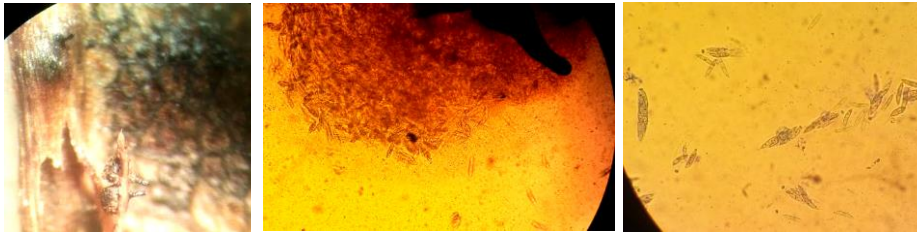
Par la suite, des taches brun noirâtres, plus ou moins ponctuées de gris à la périphérie, apparaissent sur les fruits. Le brou reste attaché à la coque.

Le champignon hiberne dans les feuilles mortes restées au sol et reprend son activité au printemps en produisant des spores qui vont infester les tous jeunes organes des noyers (à partir du début d'apparition du stade Df), et ce à l'occasion des passages pluvieux.

Une température d'environ 21°C et une humidité relative élevée (96-100%) favorisent la maladie.

Des suivis biologiques sont conjointement réalisés par la structure Perlim Noix et la FREDON Limousin. Plusieurs sites sont concernés : Queyssac-Les-Vignes (19), Floirac (46) et St-Martial-d'Albarède (24).

- Les suivis de maturation des périthèces sur feuilles mortes permettent de prévoir le début des projections de spores. Le stade 6 (ascospores libres) correspond à un début possible de projections lors de tout épisode de pluie.
- Les contrôles biologiques de projections des ascospores, qui débutent une fois le stade 6 de maturation des périthèces atteint ; au sein de notre réseau, ces contrôles sont réalisés grâce à un capteur de spores placé sur un lit de feuilles contaminées et non traitées sur le site de St Martial d'Albarède (24)



De gauche à droite : périthèces vus à la loupe, vus au microscope puis ascques et ascospores.

(Crédit Photo : FREDON Limousin)

Observations du réseau

Des périthèces mûres ont été observés depuis le 3 mars sur des feuilles contaminées provenant des sites ci-dessus.

Le suivi des projections se fera à partir du prochain épisode pluvieux.

Evaluation du risque - anthracose *Gnomonia leptospyla* :

Les conditions climatiques actuelles sont favorables à la maturité des périthèces et au développement des bourgeons. Toutefois, le stade (Df) de sensibilité à l'anthracose n'étant pas atteint, le risque de contamination est donc nul.

2. Colletotrichum

Le champignon du genre *Colletotrichum* est l'agent pathogène responsable généralement des maladies appelées « anthracose » sur de nombreuses espèces végétales (céréales, haricot, fraisier, olivier, fruits à noyau, mangue, banane, petits fruits, melon, rosier,...). Des conditions climatiques exceptionnelles auraient pu permettre à ce champignon de s'exprimer sur un nouvel hôte tel que le noyer.

Les principaux symptômes sont des taches noires sur fruits (photos de gauche et du milieu) souvent accompagnées de pustules orangées (photo de droite) et des nécroses sur feuillage (symptômes proches de ceux de la bactériose et de l'anthracose classique)



Symptômes de colletotrichum

(Crédit Photo : Senura)

La forme de conservation hivernale du champignon serait présente dans les bourgeons, les fruits momifiés, sur les rameaux et les feuilles au sol. Il reprend son activité au printemps à l'occasion des passages pluvieux. Le pic des projections se situerait entre mi-avril et mi-mai mais des projections sont possibles jusqu'en juillet si les conditions climatiques sont favorables.

Evaluation du risque - anthracnose *Colletotrichum* :

Les conditions climatiques actuelles sont favorables à la maturité des périthèces et au développement des bourgeons. A ce stade végétatif et en l'absence de pluie, le risque de contamination est nul.

Mesures prophylactiques

L'élimination des feuilles mortes et des fruits momifiés peut encore être réalisée en même temps que le broyage du bois de taille, de préférence en conditions sèches pour en augmenter l'efficacité. Cela permettra de réduire au minima l'inoculum de ces deux champignons.

Prochain bulletin : début avril

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Noix sont les suivantes : la FREDON Limousin, les Chambres d'Agriculture de la Corrèze, de la Dordogne et du Lot, la station expérimentale de Creysse, les coopératives PERLIM Noix / COOPCERNO / PROMONOIX / LA PERIGOURDINE / UNICOQUE / CAPEL / VAL CAUSSE / ECOLIM

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action copilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".